

COMMUNIQUE DE PRESSE

Consultation PollingVox pour le Cedap et Koz

Nouvelles participations des organisations professionnelles au débat public

Mai 2018

L'inscription au répertoire de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique, une opportunité pour 73 % des délégués généraux d'organisations professionnelles

Dans le cadre de la nouvelle réglementation Sapin II sur la transparence en matière de lobbying, l'Institut PollingVox a réalisé pour le Cedap (Centre d'Etudes des Directeurs d'Associations Professionnelles) et le cabinet de conseil en affaires publiques Koz, une consultation sur les nouvelles participations au débat public des organisations professionnelles. C'est la première fois qu'une étude est menée pour mieux comprendre leur contribution, leurs modalités de participation et leur rapport aux nouvelles pratiques de concertation et de transparence.

Dans le cadre des obligations de transparence instaurées par la loi Sapin II, la consultation révèle que **76% de organisations professionnelles sont inscrites sur le répertoire de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP).**

UN ROUAGE ESSENTIEL AU FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE

Au cœur du débat démocratique, les organisations professionnelles sont **77% à échanger une à plusieurs fois par mois avec les pouvoirs publics** (44% chaque semaine, 33% de façon mensuelle).

Majoritairement, à 73%, elles considèrent que la réglementation Sapin II est une opportunité pour rétablir la confiance et illustrer la sincérité de leur démarche.

UNE PROFESSIONNALISATION INCONTESTABLE DES PRATIQUES

On observe notamment que **les stratégies d'influence fondées sur l'argumentaire supplantent nettement celles fondées sur le réseau (78% contre 22%).** En toute logique, dans les outils qu'elles mobilisent, **elles délaissent les colloques (28% les pratiquent), les déjeuners et clubs parlementaires (23%).**

DES PRATIQUES VERTUEUSES BIEN INSTALLEES

84% des organisations professionnelles se concertent avec leurs parties prenantes avant d'émettre des positions sur leur secteur, encore souvent de manière informelle (74%) plus qu'institutionnalisée au sein d'un comité ad hoc par exemple (22%).

A une très grande majorité - **84 %** - elles pensent qu'il est important de rénover l'exercice des affaires publiques pour répondre aux aspirations de la société civile, par des consultations plus sincères (17%), une plus grande transparence (15%) et une meilleure utilisation des outils numériques (9%).

« Cette consultation montre que les organisations professionnelles s'ouvrent et qu'elles construisent de plus en plus les solutions avec leurs parties prenantes. Les délégués généraux sont essentiels quant à l'impulsion de ces nouvelles pratiques » conclue Bernadette Fulton, présidente du Cedap.

* * *

La consultation Cedap-Koz a été réalisée par l'Institut PollingVox par questionnaire auto-administré en ligne du 3 au 22 mai 2018. Le questionnaire a été adressé à 494 dirigeants d'associations professionnelles. Parmi eux, 151 ont répondu, dont 101 de manière complète, soit un taux de retour de 20%.

Le Cedap est un réseau d'expertise regroupant près de 300 dirigeants exécutifs d'associations professionnelles représentant tous les secteurs d'activité de l'Economie française. Association de personnes qui a pour mission de rassembler les compétences et savoirs de ses dirigeants membres, le Cedap est un acteur de référence pour les 756 associations professionnelles nationales qui figurent plus de 2,4 millions d'adhésions d'entreprises allant de la TPE jusqu'à la multinationale, en passant par la PME ou l'ETI.

Koz est un cabinet de conseil en affaires publiques spécialisé dans l'accompagnement des nouvelles pratiques (concertation, transparence), lancé en 2017.

Contact

Frédéric Cuchet, Secrétaire général
06 63 86 83 41 - frederic.cuchet@cedap.asso.fr

www.cedap.asso.fr